



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

BUREAU COMMUNAUTAIRE
•••
SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2020
•••
COMPTE RENDU

L'An deux mille-vingt, le 29 septembre, les membres du Bureau communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 23 septembre 2020, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 16h30, sous présidence de Monsieur Guy Lefrand, Président.

PRESENTS :

Monsieur ALORY Christophe, Madame AUGER Stéphanie, Monsieur BERNARD Franck, Monsieur BOREGGIO Sylvain, Madame COULONG Rosine, Monsieur DERRAR Mohamed, Monsieur DOSSANG Guy, Monsieur DOUARD Daniel, Monsieur ETTAZAOUI Driss, Monsieur GROIZELEAU Bruno, Monsieur HAMEL Raynald, Monsieur HUBERT Xavier, Monsieur LEFRAND Guy, Monsieur MABIRE Arnaud, Madame MARAGLIANO Francine, Monsieur NOGARÈDE Alain, Monsieur NORBLIN Raphael, Monsieur PIERES Patrick, Monsieur PRIEZ Rémi, Monsieur ROYOUX Claude

ABSENT NON REPRESENTÉ :

Monsieur GAVARD-GONGALLUD Nicolas



Le **Bureau communautaire**, agissant en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Communautaire :

☞ **AUTORISE** l'engagement d'EPN dans le dispositif « Territoire engagé pour la nature en Normandie » pour la période 2021-2023 ; **VALIDE** la constitution du dossier de candidature 2020 comportant 4 fiches actions :

- Fiche projet CONNAISSANCE : permettra de valoriser les études naturalistes réalisées sur notre territoire

- Fiche projet GESTION DE TERRITOIRE : permettra de faire un focus sur une de nos actions de gestion de nos milieux naturels

- Fiche projet BIODIVERSITE LOCALE : mettra en avant une action en faveur de la préservation de la biodiversité ébroïcienne

- Fiche projet EDUCATION CITOYENNE : illustrera nos actions d'animation en faveur de la nature,

et AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à SIGNER tous documents relatifs à ce dispositif. Le label vise à reconnaître les collectivités candidates, dont les projets de développement intègrent la prise en compte de la biodiversité. EPN agissant dans ce sens sur la plupart de ses projets, il est proposé de constituer un dossier pour l'édition 2020. L'attribution du label se fera en fin d'année 2020.